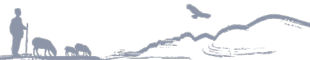


Carnet de visite du territoire

25
octobre
2022

élus et techniciens
du Grand Site de France du Cirque de Navacelles



25
octobre
2022

Journée de terrain

élus et techniciens
du Grand Site de France
du Cirque de Navacelles

OBJECTIFS

- ▶ Arpenter le site et échanger entre élus et techniciens du territoire
- ▶ Partager des retours d'expériences
- ▶ Définir ensemble les enjeux du territoire pour le renouvellement du label Grand Site de France



Dans le cadre du **renouvellement du label Grand Site de France**, le Syndicat mixte organisait le mardi 25 octobre une journée de terrain avec de nombreux acteurs et partenaires du territoire.
Le programme dense a permis d'arpenter tous ensemble le territoire, d'échanger sur de nombreux sujets et de **faire émerger les enjeux** de la seconde labellisation GSF.

Élus, techniciens et services de l'État étaient présents pour cette journée de partage d'expériences et de réflexions sur les orientations choisies pour demain pour le développement et la préservation du territoire du Grand Site :

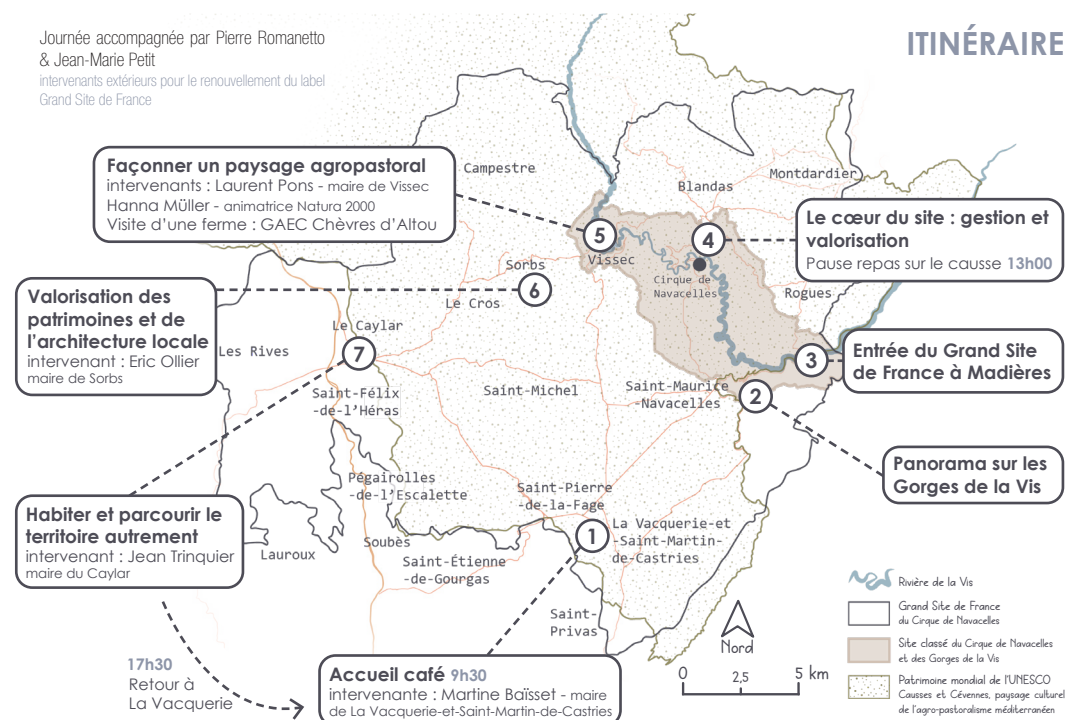
- **Fabrice ACKER**, chargé de mission tourisme à la Région Occitanie
- **Martine BAÏSSET**, maire de La Vacquerie
- **Myriam BOUHADDANE**, paysagiste conseil au CAUE 30
- **Morgane COSTES-MARRE**, entente Causses & Cévennes (UNESCO)
- **Yves DESMARET**, service patrimoine naturel au département du Gard
- **Aurélien HARNEQUAUX**, chargée des sites classés et des paysages (UDAP 34)
- **Damien JANICOT**, conseiller municipal à la mairie de Saint-Maurice-Navacelles
- **Grégoire LAGNY**, inspecteur des Sites (DREAL Occitanie)
- **Dominique LYSZCZARZ**, entente Causses & Cévennes (UNESCO)
- **Hanna MÜLLER**, animatrice Natura 2000 au CPIE des causses méridionaux
- **Éric OLLIER**, maire de Sorbs
- **Françoise PASQUIER**, directrice attractivité territoriale à la Communauté de Communes du Lodévois & Larzac
- **Laurent PONS**, maire de Vissec, président du Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles
- **Didier ROCHOTTE**, DDTM de l'Hérault (territoires et Grands Sites)
- **Alexandre TANNAI**, chargé de projet Avenir Montagne PETR Causses et Cévennes
- **Clément THÉRY**, maire de Saint-Maurice-Navacelles
- **Jean TRINQUIER**, maire du Caylar
- **Ondine VIGIER**, directrice du CPIE des causses méridionaux
- et l'équipe du Syndicat mixte (**Manon BOURG**, **Arthur BASTY** et **Léna FAURY**) accompagnée de **Pierre ROMANETTO**, paysagiste concepteur, et de **Jean-Marie PETIT**, expert auprès des Grands Sites de France, tous deux intervenants extérieurs pour la constitution du dossier de renouvellement du label GSF du Cirque de Navacelles.

PROGRAMME

- 9h30** **Accueil café**
Rendez-vous à la mairie de La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries
- 10h00** **Départ groupé en bus**
- 13h00** **Paniers repas partagés**
Belvédères de Blandas
- 17h30** **Fin de la journée**
Retour à La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries

Journée accompagnée par Pierre Romanetto & Jean-Marie Petit
intervenants extérieurs pour le renouvellement du label Grand Site de France

ITINÉRAIRE



1- La Vacquerie et l'économie locale

Nous débutons notre journée à La Vacquerie où Martine Baïssat, maire de la commune, rappelle les atouts majeurs du territoire et **la nécessité de conforter les activités qui entretiennent et dessinent les paysages**, participent à l'attractivité des villages et conditionnent un cadre de vie de qualité (agriculture, viticulture, élevage).

Le tourisme est une composante à soutenir et constitue une part non négligeable de l'économie de nombreuses communes du territoire (campings, restaurants, gîtes, hôtels, chambres d'hôtes et autres activités proposées aux visiteurs l'été comme la randonnée équestre ou à dos d'ânes).

Les nombreuses festivités organisées avec le tissu associatif dans les villages permettent aux habitants comme aux voyageurs de passage de découvrir le territoire et son terroir autrement (foires, fête de la transhumance, marchés de Noël,...).

La découverte du territoire et de ses patrimoines se fait aussi à travers le maillage de chemins de randonnée et de circuits VTT.

Nous souhaitons tous une reconduction du label Grand Site de France pour le territoire du Cirque de Navacelles et des gorges de la Vis, c'est la reconnaissance d'une gestion conforme aux principes du développement durable, conciliant préservation des paysages et de l'esprit des lieux.



Nous quittons La Vacquerie pour rejoindre la commune de Saint-Maurice-Navacelles en passant par la plaine du Coulet, témoignage d'un ancien tracé de rivière créant une vaste étendue aux terres fertiles propices à l'agriculture. De **nombreux édifices mégalithiques** (menhirs et dolmens) ponctuent discrètement ces prairies d'un vert éclatant qui contraste avec les teintes steppiques des causses que nous avons connu à la suite de la sécheresse qui a perduré jusqu'au mois d'Août.

2 - Panorama d'exception sur les gorges de la Vis

En quittant la plaine du Coulet et avant de rejoindre le bourg de Saint-Maurice-Navacelles, un panorama offre **une vue exceptionnelle sur les gorges de la Vis et les étendues caussenardes** si bien que, depuis ce point de vue, on embrasse presque la totalité du territoire du Grand Site de France. Au premier plan, le bourg principal du village de Saint-Maurice-Navacelles dévoile ses espaces publics en cours de réhabilitation : le projet de requalification de la salle communale accueillera un tiers-lieu avec un espace dédié à la médiathèque.

Clément Théry, maire de la commune, rappelle que **l'économie locale est principalement axée sur l'agriculture** (élevage ovin, équin et de porcs noirs) **et le tourisme** (restaurants et hébergements). Saint-Maurice-Navacelles abrite également l'atelier et plusieurs œuvres du sculpteur Paul Dardé, un patrimoine précieux déjà valorisé (parcours artistique en lien avec le Musée de Lodève) et dont la promotion doit être maintenue.

Comment décrivez-vous le paysage que vous avez devant vous ?

On se sent petit.
On est attrapé, saisi
par cette immensité
des paysages !

On ressent l'impression de plateaux
avec les horizons lointains et le relief.

On ne voit pas d'éoliennes, simplement
une ligne haute-tension discrète au loin.

On devine une très belle
qualité de ciel étoilé.
Pourrait-on penser à
une reconnaissance
comme avec le Parc
National des Cévennes ?

La qualité de l'urbanisme est à noter : il faut
préserver les teintes des toitures et continuer
d'adapter la forme urbaine aux lisières naturelles.

On voit bien les usages agricoles :
les dolines sur les replats, c'est une
particularité des causses, un motif
paysager.



3 - Madières, entrée dans le Site classé et le Grand Site de France

Clément Théry rappelle que Saint-Maurice-Navacelles est une commune composée de plusieurs villages et hameaux. Madières est, avec Navacelles, l'un des hameaux situés au cœur des gorges de la Vis. À cheval entre Gard et Hérault, Madières est une entrée dans le Grand Site de France assez fréquentée en tant qu'accès alternatif à l'A75.

L'opportunité se présente de faire de Madières **un point d'accroche du Grand Site** où l'on pourrait retrouver une certaine qualité d'accueil pour les différentes catégories de visiteurs (randonneurs, promeneurs, camping-caristes, etc...).

L'offre d'accueil évolue (la Vacquerie, Saint-Maurice-Navacelles) mais d'autres lieux et **modalités d'accueil** sont à imaginer sur les causses en s'inspirant de modèles déjà existants, comme l'aire naturelle de camping à Vissec.

L'offre de randonnée existe à Madières et elle pourrait être davantage valorisée en proposant des services dans le hameau comme un lieu de départ de sentiers qui permettrait de rayonner depuis ce point. La mise en valeur potentielle du hameau de Madières et de ses alentours est multiple : interprétation sur la thématique de l'eau et de l'histoire des lieux, actions de protection et de sensibilisation autour de la rivière, mise en évidence des départs de sentiers de randonnée,...

Damien Janicot rappelle qu'il faut veiller à la protection de la rivière. Sa **grande qualité écologique**, avec une faune et une flore typiques, nécessite une attention toute particulière dans la sensibilisation et la pédagogie, plus que dans l'interdiction.



4 - Les belvédères de Blandas et la vue plongeante sur le Cirque de Navacelles

L'entente UNESCO (Morgane Costes-Marre et Dominique Lyszczarz) présente le projet de faire de la Maison de Site des belvédères de Blandas un « **haut-lieu de l'agropastoralisme** ». Une scénographie singulière, programmée dans le schéma d'interprétation du territoire inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, permettra de mettre en lumière le patrimoine géologique des causses (l'adaptation et le génie humain pour sauvegarder l'eau dans ces milieux complexes, la géologie comme substrat d'une pratique,...).



L'arrêt au belvédère des chênes permet de contempler grâce à une vue plongeante spectaculaire le Cirque de Navacelles et les gorges de la Vis. **Les travaux de requalification des espaces publics du hameau achevés en juin 2022 ont porté leurs fruits** : l'unité du méandre est retrouvée (un parking de délestage en occupait une large partie en période estivale) et le hameau retrouve l'écrin naturel si singulier qui participe à sa reconnaissance. Depuis ce point de vue, on distingue nettement le belvédère de la Baume-Auriol, de l'autre côté des gorges. Ce promontoire naturel fera l'objet dans les prochains temps d'un **projet de réhabilitation dont l'esquisse a été imaginée par Alain Freytet** : les abords de la ferme du belvédère seront renaturés (le parking déplacé sous un couvert forestier et intégré à celui-ci) pour redonner au lieu un cadre où la pression anthropique se fait plus légère. Le travail autour des cheminements du belvédère invitera les visiteurs à découvrir plus longuement le petit patrimoine (lavagne, enclos pastoral) et la vue exceptionnelle sur le Cirque.

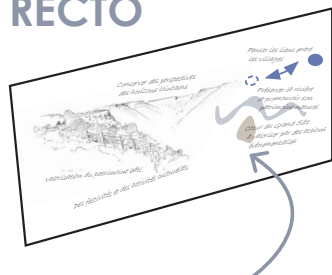
La gestion du cœur du Grand Site, le hameau de Navacelles et les belvédères, est aujourd'hui au centre des préoccupations et constituera un axe important du projet de renouvellement du label.

L'envie de travailler autour de la thématique de la rivière et de l'eau est partagée par l'ensemble des acteurs : interprétation sur les sentiers, association des techniciens de rivière,...

Durant la pause déjeuner, tout le monde se prête au jeu de l'atelier « carte postale ».

Le but de cette animation est d'exprimer, autrement que par la parole, l'attachement au territoire, nos envies pour les paysages de demain et les moyens d'actions pour y parvenir. Le dessin et l'écriture sont deux médias qui invitent à synthétiser la pensée et permettent de faire émerger certaines idées.

RECTO



Exprimer les enjeux et les envies pour demain :

dessinez un croquis, une carte mentale ou un schéma du territoire ou d'un lieu particulier à l'horizon 2030

VERSO



4 mots / 4 verbes pour exprimer vos attentes du label Grand Site de France

Décrire votre attachement au territoire :

rédigez un court texte sur un lieu qui vous émeut sur le territoire du Grand Site de France

Consignes de l'atelier



Anonymes ou signées, ces cartes constituent une très belle matière à exploiter pour préciser les enjeux de renouvellement du label GSF.





5 - Façonner les paysages agropastoraux dans les environs de Vissec

Village au cœur des gorges, Vissec cohabite avec le cours d'eau « à sec » de la Vis. Laurent Pons nous rappelle que durant les épisodes cévenols, la rivière retrouve bien souvent son lit en surface.

Hanna Müller, animatrice Natura 2000 au CPIE des causses méridionaux, nous propose un point sur les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques). Les exploitations situées dans des zones désignées Natura 2000 peuvent faire appel à ces mesures pour des **projets de développement agricole durable**. Dans le contexte de la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune), de nouveaux PAEC (Projets Agro-environnementaux et Climatiques) ont été rédigés pour **aider à la sauvegarde des habitats et des espèces et pour mettre en œuvre ces mesures qui s'adressent directement aux agriculteurs du territoire** :

- des projets d'ouverture de milieux (favoriser le retour au pâturage et supprimer des zones gagnées par des résineux et l'embroussaillage) ;
- la mise en place de mesures « prairies fleuries » ;
- l'instauration de mesures agroécologiques (création ou réhabilitation de mares /de lavognes) ;
- la conduite d'études sur le territoire pour étendre les connaissances sur les milieux (habitats, avifaune,...).

La sauvegarde de l'activité pastorale est intimement liée au maintien des paysages typiques des causses : sculpteurs des milieux, les éleveurs doivent pouvoir pérenniser leur activité.



Parenthèse dans l'après-midi, nous sommes accueillis par les propriétaires des Chèvres d'Altou : Joshua et Jade Ballet ont repris une exploitation de 70 chèvres laitières. Ils sont intégrés à la filière de l'AOP Pélardon.

Parcourant des terres sous convention de pâturage avec la commune de Vissec, **le troupeau permet de préserver la végétation des pentes et de façonner le paysage agropastoral**. Les propriétaires soulignent l'importance de la qualité de la végétation des pâtures qui garantit la qualité du lait et donc du fromage.

Laurent Pons souligne l'exemplarité des reprises successives de cette exploitation qui, malgré la pauvreté des terrains escarpés, pérennisent la vie dans ce hameau grâce à une économie de transformation qui fait vivre une famille et entretient les paysages. Le montant des conventions de pâturage diminue en fonction du travail des éleveurs en matière d'entretien ou de débroussaillage des parcours concernés.



6 - Sorbs et les patrimoines naturels et architecturaux

Nous arrivons à Sorbs où Éric Ollier, maire de la commune, nous conduit vers une ferme à l'architecture caussenarde typique. Plusieurs fermes similaires sont présentes sur la commune : quels projets de rénovation seraient possibles pour mettre en valeur ces architectures patrimoniales ? Car au-delà des habitations, **le bâti vernaculaire** est une composante à part entière du paysage caussenard (lavognes, citernes, puits, drailles...).

Le village de Sorbs possède **un patrimoine naturel notable** (sentier des vallées sèches et parcours des sotchs, nombreuses buisseries) et un passé agricole productif est connu (viticulture, fruitiers,...). Par ailleurs, Sorbs est engagé avec le CPIE et le CEN dans un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) qui permet d'envisager **une mise en valeur de la biodiversité locale**.

Les futurs promeneurs du Grand Site pourraient trouver un intérêt certain à s'attarder sur le plateau pour que leur découverte du territoire ne se limite pas au Cirque de Navacelles. Un projet par maillage est sans doute à inventer pour **valoriser le patrimoine des causses pour les visiteurs comme pour les habitants** (sentiers d'interprétation ? événements ou festivités locales ?).



7 - Le Caylar et la mobilité sur le territoire

En traversant les terres riches des Ségalas depuis Le Cros, nous atteignons Le Caylar, village à la croisée des routes qui déjà par le passé se dotait d'hôtels de roulage et constituait une halte pour les voyageurs. Évolution contemporaine, la commune est aujourd'hui labellisée « village étape » et constitue un lieu fréquenté aux portes du Grand Site via l'A75.

De nombreux cyclistes et randonneurs s'arrêtent dans ce village situé sur le tracé de la GTMC (Grand Traversée du Massif Central). Le Caylar fait partie des sites ayant bénéficié **d'installations liées à la pratique du vélo électrique** financé par le Syndicat mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles avec le soutien de l'Europe, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault dans le cadre d'une convention avec l'IPAMAC. Ainsi, une station de lavage et trois bornes de recharge de vélos électriques ont été placées à deux pas du centre-bourg.

Cette initiative permet de **conforter la mobilité douce sur le territoire** et d'inviter les habitants comme les visiteurs de passage à voir le Grand Site et ses environs autrement, en prenant le temps de la découverte.



Les nombreuses protections et reconnaissances (labellisation UNESCO, Natura 2000, Géoparc, label CSF, proximité du Parc National des Cévennes et du Parc Naturel Régional des Grands Causses, etc...) participent à la préservation des paysages du Grand Site de France du Cirque de Navacelles.

Cette journée a permis de souligner que la pérennité de la beauté de ce territoire est le souci de toutes et de tous et que sa gestion est à entreprendre avec l'ensemble des acteurs qui le compose et en particulier les acteurs économiques (agriculture, tourisme, hébergement, restauration) qui font vivre et qui valorisent l'agropastoralisme et les paysages d'exception du territoire.

Nous vous remercions à nouveau pour votre mobilisation et votre engagement !

